

## Paroisse St Jean-Baptiste de Rivière Salée

Dimanche 02 mars 2025

8ème dimanche du Temps Ordinaire — Année C

∞∞∞∞∞∞

**1<sup>ère</sup> lecture :** *La profession de foi du peuple élu*  
(Dt 26, 4-10)

**Psaume :** *Sois avec moi, Seigneur, dans mon épreuve.*  
(cf. Ps 90, 15)

**2<sup>ème</sup> lecture :** *La profession de foi en Jésus Christ*  
(Rm 10, 8-13)

**Évangile :** « Dans l'Esprit, il fut conduit à travers le désert où il fut tenté » (Lc 4, 1-13)

∞∞∞∞∞∞

### *Un chemin que nous avons aussi à emprunter.*

Au baptême, nous sommes nous aussi devenus fils de Dieu. Nous aussi, nous sommes pleins de l'Esprit Saint reçu au jour de la confirmation. Nous aussi nous sommes immortels et entrés dans la vie éternelle. Mais, comme Jésus nous serons nous aussi tentés dans la vie. Le chemin que nous devons alors suivre face aux tentations, c'est le même chemin que le Christ : celui de l'humilité, celui de l'abandon, celui qui refuse la toute-puissance pour se mettre au service de la Parole, au service de l'homme. C'est un chemin qui refuse d'imposer sa loi à Dieu et aux hommes mais qui passe par l'amour et par donner sa vie pour ceux qu'on aime.

Voilà, le chemin du Christ, voilà le chemin de l'Eglise et des baptisés. Le suivons-nous toujours ? Bien souvent, non ! Mais en ce temps de Carême, saint Luc est là pour nous rappeler que si nous voulons être appelés fils de Dieu, le seul chemin est celui qu'a emprunté le Christ avant nous.

Père Damien Stampers, diocèse de Blois

## ANNONCES PAROISSIALES

❖ **Prière de l'oraison :** Pour la PCE de parents et des fidèles qui ont choisi de faire oraison, voici le texte à méditer 2 fois cette semaine : **Luc 8, 49-56.**

❖ **Permanence du curé :** Cette semaine Père Gaby reçoit mardi sur rendez-vous et vendredi de 8h00 à 11h00 sans rendez-vous.

❖ La communauté paroissiale est invitée à participer aux différents **temps forts de carême** proposés :

Le thème : « **Pèlerins d'Espérance, devenons des Disciples Missionnaires pour un nouveau souffle à la Pentecôte 2025** »

• **Mercredi 12 mars de 18h00 à 20h00 à Grand-Bourg** vêpres, réflexion à partir du questionnaire proposé par le diocèse, démarche de prière.

• **Vendredi 14 mars, chemin de croix à :**

- **17h00** à Desmarinières animé par l'Equipe des funérailles, équipe d'accompagnement des familles en deuil et la chorale des funérailles.

- **18h00** à Grand-Bourg animé par le Renouveau de Grand-Bourg et de Médecin,

- **18h00** à Petit-Bourg animé par la chorale de Petit-Bourg

**Le chemin de croix médité est celui proposé par le diocèse dans le cadre de l'année jubilaire.**

❖ **Samedi 15 mars, messe des malades à 9h00 à l'église de Grand-Bourg.**

Tous ceux qui ont des malades dans leur famille sont invités à les inscrire au secrétariat paroissial aux heures d'ouverture ou par mail.

Date limite d'inscription le mercredi 12 mars.

❖ **Mercredi 19 mars : Fête de Saint Joseph :** Messe à 18h30 à l'église Saint Jean-Baptiste à Grand-Bourg.

❖ **MERCI** à tous ceux et celles qui ont déposé leur enveloppe de don dans l'urne pour la **réhabilitation du sanctuaire de Fatima.**

∞∞∞∞∞∞

❖ **Samedi 15 mars** de 8h00 à 12h00 au Foyer Dominique Savio à Redoute, **Matinée vocationnelle pour les filles âgées de 10 à 13 ans** organisée par la Pastorale Diocésaine des Vocations.

Thème : « Viens changer le monde avec Jésus. »

Les inscriptions se font par SMS ou WhatsApp au : 06 96 26 91 97 avant le 13 mars.

❖ Le Centre de Préparation au Mariage invite les couples mariés ou non, fiancés, en discernement au **samedi du C.P.M le 15 mars de 14h00 à 17h00 au couvent de Cluny.**

Thème : Famille recomposée, pas décomposée.

Inscription avant le 13 mars à :

[my.weezevent.com/sdcpm-mars-2025](http://my.weezevent.com/sdcpm-mars-2025)

Infoline : 06 96 44 74 84



« **Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.** » Rm 10

« Sois avec moi Seigneur, dans mon épreuve. »  
Ps 90,91

L'Église nous offre, baptisés et catéchumènes, le temps du Carême pour nous remettre en question et tenter de mettre notre vie en conformité avec la Parole de Dieu.

A travers les textes liturgiques de ce premier dimanche de carême, qui peut nous guider dans notre démarche spirituelle sur cet itinéraire de conversion ?

Entre l'histoire du peuple hébreu relatée par le Deutéronome et l'épisode des tentations dans l'Évangile de saint Luc, il y a bien des similitudes ; en particulier les 40 ans d'errance des Hébreux passés dans le désert renvoient au séjour de 40 jours de Jésus dans ce même désert, lieu d'épreuves, de purification et aussi lieu où Dieu se manifeste.

Luc place le récit des tentations de Jésus, « après son baptême, rempli de l'Esprit Saint », reconnu publiquement par Dieu « Tu es mon Fils ».

Ces trois tentations imposées par le diable à Jésus sont ordonnées selon une progression de plus en plus hardie et provocante :

- 1) Surmonter les lois de la nature pour satisfaire un besoin personnel : « ordonne à cette pierre de devenir du pain ».
- 2) Se soumettre au démon : « Je te donnerai tout ce pouvoir et la gloire de ces royaumes ... si tu te prosternes devant moi ».
- 3) Imposer à Dieu sa volonté : mettre Dieu à l'épreuve est un acte sacrilège.

Ces tentations sont conditionnelles : « Si tu es le Fils de Dieu » : Jésus refuse d'utiliser sa filiation divine et s'appuie sur l'écriture sainte, sur la Parole de Dieu pour remporter la victoire.

Ces tentations sont aussi les nôtres. L'exemple de Jésus nous montre que la tentation ne supprime ni la liberté, ni la volonté humaine. Par le « Notre Père » qu'Il nous a enseigné, nous demandons à Dieu la grâce de la surmonter.

Les textes liturgiques de ce jour, ont un point commun. Ils expriment tous une profession de foi en Dieu. Depuis les Hébreux dont l'histoire ressemble à la nôtre (exil, esclavage, fuite vers la liberté) jusqu'à la lettre de saint Paul aux Romains « quiconque invoquera le Nom du Seigneur sera sauvé ».

C'est avec cette certitude que nous prenons le chemin du Carême, à la suite de Jésus, pour puiser des forces à travers le jeûne, la prière et la méditation de la Parole de Dieu.

## Quarante jours

Quarante jours pour faire le tri, pour se délester de ce qui est inutile  
Comme lorsqu'il faut traverser un désert,

Quarante jours pour ne plus se contenter  
De "juste comme il faut" pour sortir du strict minimum,

Quarante jours pour éduquer le cœur et aimer,  
Apprendre à aimer, d'une façon neuve, à la manière des premiers jours,  
Pour éduquer l'esprit, l'arracher à ses obsessions, à ses idées reçues,  
Et l'ouvrir à la nouveauté,  
Pour éduquer le regard à dépasser  
L'usure à travers l'écran des masques et des apparences,

Quarante jours pour marcher à un autre rythme,  
Pour changer de style, pour faire le ménage,  
pour se purifier,

Quarante jours pour regarder les autres, pour regarder Dieu,  
Pour écouter la Parole du Christ et la laisser faire  
Son œuvre de redressement au secret de nos désirs,

Quarante jours pour être transfiguré,  
Quarante jours pour grandir avec l'Évangile,  
Quarante jours pour apprendre à vivre !

Diocèse de Toulouse

## HORAIRES DU BUREAU PAROISSIAL

**Permanence du prêtre :**  
Mardi sur rendez-vous  
Vendredi de 8h00 à 11h00

**Le Secrétariat paroissial est ouvert :**  
Mardi, mercredi et vendredi de  
7h30 à 12h00 / 14h00 à 16h00  
Samedi de 8h00 à 12h00

## HORAIRES DES MESSES DE LA SEMAINE

### Petit Bourg

**Dimanche 7h00 / Mardi 6h30**

### Grand Bourg

**Samedi 18h00 / Dimanche 9h30  
Mercredi et vendredi 6h30**

### Desmarinières

**Lundi et samedi 7h00  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 18h00  
Dimanche 11h00**

## MEDITATION DU CHAPELET A PETIT-BOURG

Tous les jeudis **17h00** salle paroissiale

### MEDITATION DES LAUDES :

**Petit Bourg :** Mardi 6h10

**Grand Bourg :** Mercredi et vendredi 6h10

## MEDITATION DES VEPRES A GRAND-BOURG

Jeudi 17h00

## ADORATION DU SAINT SACREMENT

### Grand Bourg

Vendredi de 15h00 à 17h30

### Desmarinières

**Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 15h00 à  
18h00  
Samedi 8h00 à 11h00**

## PRESBYTERE

19 rue Schœlcher – 97215 RIVIERE SALEE

Tél : 0596 68 00 23

Mail : paroisse.rivieresalee@eglisemartinique.fr

Site : www.paroisse-rivieresalee.fr